



PARTICIPEZ FINANCIÈREMENT À LA CAMPAGNE

XAVIER PERICAT
CANTONALES ARGENTEUIL OUEST
DIMANCHES 20 & 27 MARS 2011

▶ ACCUEIL ▶ VOTRE CANDIDAT ▶ REVUE DE PRESSE ▶ PHOTOS ▶ VIDEOS ▶ LIENS



Accueil du site > [Actualités](#)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE A HUIS CLOS SUR FOND DE PROTESTATION DES SALARIES - LA "METHODE DOUCET" S'EXPORTE A BEZONS !

Modifié le 28 novembre 2011



Judi dernier, alors qu'un point important - le Programme Local de l'Habitat - était à l'ordre du jour du Conseil communautaire - Philippe DOUCET décide de siéger à huis clos devant la protestation des agents de l'Agglomération !

Les méthodes de négociation et de concertation « version DOUCET » avec le personnel de l'Agglomération s'exportent désormais à Bezons.

En refusant de rencontrer les agents de l'Agglomération en vue de négociations salariales et afin de discuter de l'harmonisation des conditions d'emploi, **Philippe DOUCET a créé une situation de blocage qui n'a pas permis au Conseil communautaire de siéger normalement et de débattre sereinement.**

Le huis clos au Conseil Communautaire : un nouveau déni de démocratie !

Arrivé à 20h35, Xavier PERICAT, Président du Groupe d'opposition au Conseil communautaire a trouvé porte close devant le siège de l'Agglomération, **Philippe DOUCET refusant de rencontrer les manifestants et refusant d'ouvrir les portes...**

Pour Xavier PERICAT, « **cette situation est inacceptable : les séances des conseils municipaux et communautaire ont toujours été publiques**, même si certaines fois il a pu y avoir de l'agitation : M. DOUCET aurait pu proposer une suspension de séance et laisser s'exprimer les revendications des manifestants... dont certaines peuvent se défendre comme la mutuelle qui doit bénéficier – dans un souci d'équité - à TOUS les agents de l'Agglomération. »

Je m'étonne que les élus communistes de l'Agglomération et notamment le Maire de Bezons, toujours si prompt à défendre les salariés contre l'entreprise aient cautionné cette situation en refusant d'ouvrir les portes aux manifestants et en se prononçant également pour des débats à huis clos !

Rencontrer et négocier... ne signifie pas dire « oui » à tout !

Pour Xavier PERICAT, cette situation traduit « le malaise profond des salariés de la ville et de l'Agglomération », les négociations salariales ou sur les avantages sociaux se pratiquent dans toutes les entreprises et doivent avoir lieu : **Cela ne signifie pas pour autant dire « oui » à tout !** Et je souhaite être tout à fait clair sur ce point, il ne s'agit pas de faire de la démagogie : chaque municipalité argenteuillaise qu'elle soit de droite ou de gauche a connu des conflits sociaux, des demandes de revendications... bref ce qui constitue dans bien des cas, la vie courante d'une entreprise !

Ce qui est dommage, c'est que les salariés aient dû en arriver là... pour obtenir un simple rendez-vous !

On notera au passage que c'est Dominique LESPARE qui a pris l'initiative de rencontrer les manifestants sur le pas de la porte... pour leur donner une date de rendez-vous !

Des revendications que l'on peut comprendre...

Quant aux revendications des manifestants portant notamment sur une augmentation de salaire de 100 euros ou la participation de l'employeur à la mutuelle... « difficile de faire croire aux salariés qu'il n'y pas d'argent pour eux lorsque le budget des indemnités des élus de la ville d'Argenteuil et de l'Agglomération a augmenté de plus de 45 % depuis 2008 ou que Philippe DOUCET compte dépenser 60 000 € par an rien que pour un chat vidéo sur Internet ! »

Refusant que public soit écarté du débat sur le programme Local de l'Habitat, le Groupe que je préside a voté unanimement CONTRE le huis clos et a levé la séance en signe de protestation.

Une nouvelle fois, et à plus d'un titre, la démocratie fut mise à mal ce soir là : ça commence à devenir une habitude sur Argenteuil... mais j'ai toujours autant de mal à

m'y faire !

[Répondre à cet article](#)

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à contact@xavierpericat.fr